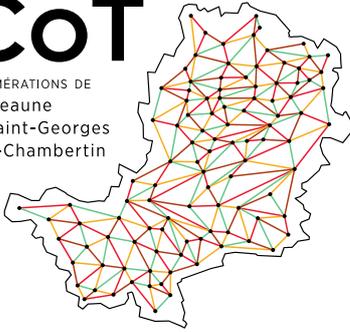


SCoT

AGGLOMÉRATIONS DE
Beaune
Nuits-Saint-Georges
Gevrey-Chambertin



Mesdames et Messieurs les
Membres du Comité Syndical

Beaune, le 15 mars 2023

Objet : Convocation au Comité Syndical du mercredi 22 mars 2023

Madame, Monsieur,

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT qui aura lieu le **MERCREDI 22 MARS à 18h00, 14 rue Philippe Trinquet à Beaune, salle plénière.**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente du 01.02.2023
- Délibérations :
 - o C 23/05 – Budget principal compte de gestion 2022
 - o C 23/06 – Compte administratif et affectation des résultats 2022 – Budget principal
 - o C 23/07 – Budget primitif principal – Exercice 2023
 - o C 23/08 – Répartition de la contribution année 2023
 - o C 23/09 – Avis sur le projet arrêté de PLU de Bouze-lès-Beaune
 - o C 23 10 – Désignation d'un référent au comité de sélection FEDER
- Point sur l'enquête publique et les observations reçues

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Syndicat,
Pierre BOLZE

PJ :

- Procès-Verbal séance du 22.03.2023
- Projets délibérations C23/05 à C 23/10

Siège social

Syndicat Mixte des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin
14 rue Philippe Trinquet - Boîte Postale 40288 - 21208 BEAUNE CEDEX
Tél. +33(0)3 80 24 56 80

Secrétariat

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
3, rue Jean Moulin - Boîte Postale 40029 - 21701 NUITS-SAINT-GEORGES CEDEX
Tél. +33(0)3 80 27 04 80